

WPR/RC51(4)

**MEDICAMENTS ESSENTIELS ET AUTRES : COMPOSITION DU  
COMITE CONSULTATIF POUR LA GESTION DU PROGRAMME**

Le Comité régional, notant que le mandat du Gouvernement du Viet Nam en tant que membre du Comité consultatif pour la gestion du Programme d'action pour les médicaments essentiels et autres, expire le 31 décembre 2000, choisit le Gouvernement du Samoa pour désigner un représentant qui siègera au Comité consultatif pour la gestion du Programme pour une période de trois ans, du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2003.

(Huitième séance, 22 septembre 2000)